

1. Avant tout que le prêtre soit humble *d'esprit*.

Pour cela, il importe qu'il se fasse une juste notion de la gloire. Toute autre est la gloire qui vient de l'homme, toute autre celle qui vient de Dieu. Celle-là est souvent *injuste*, toujours inconstante et transitoire ; celle-ci au contraire est toujours juste, constante et éternelle. C'est pourquoi saint Paul nous exhorte à ne rechercher que celle qui vient de Dieu et à mépriser la gloire humaine. " Que celui qui se glorifie, dit-il, se glorifie dans le Seigneur. "

2. *Humble en paroles*. a) Que le prêtre ne se vante ni ne se loue jamais ; la louange personnelle rend méprisable.

b) Il est un autre moyen plus sublime d'exercer l'humilité, c'est dans les injures, les calomnies, de se taire comme le fit le divin Maître. Saint Ambroise appelle ce silence, un *silence triomphal*. Si le prêtre savait à l'occasion user de ce sage silence, il remporterait d'innombrables triomphes sur ses ennemis.

3. *Humble en action*. Le prêtre doit se garder de toute ambition ; car le démon ne cesse pas de lui souffler à l'oreille : "*Ami, monte plus haut.*" Oh ! que d'infortunés prêtres ont été victimes de cette suggestion diabolique ! Au contraire combien plus heureux n'est pas le bon prêtre qui accepte son poste de la main de l'évêque comme de la main de Dieu, tout humble qu'il puisse paraître aux yeux des hommes, et qui sans aspirer à un poste plus élevé lui fait honneur par un zèle exemplaire.

4. *Humble d'affection*. Que le prêtre entende saint Augustin nous dire : l'orgueil est l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu ; l'humilité est l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi. Dans son admirable livre des exercices, saint Ignace propose trois degrés distincts ou modes d'humilité auxquels tend nécessairement quiconque désire vivement acquérir la vraie et solide humilité.

1. Le premier degré d'humilité, dit-il, consiste dans la soumission parfaite à la loi de Dieu, en sorte que l'on soit prêt à rejeter l'empire du monde entier, et même à faire le sacrifice de sa vie, plutôt que de transgresser volontairement aucun précepte, qui oblige sous peine de péché mortel. Ce premier degré est nécessaire au salut éternel.

2. Le second est plus parfait : il consiste dans l'indifférence de l'âme à l'égard des richesses et de la pauvreté, de l'honneur ou de la confusion, d'une longue ou d'une courte vie, toutes les fois que la gloire de Dieu et le salut se trouvent également des deux côtés ; en sorte qu'aucune considération d'intérêt ou de disgrâce temporelle, pas même la mort, ne soit capable de nous faire consentir à commettre un péché véniel délibéré.